

Le 3 octobre 2023

Contact

Service Assainissement

05 19 70 03 03

assainissement@creuseconfluence.com

OBJET : Diagnostic de raccordement au réseau d'assainissement dans le cadre d'une vente immobilière.

Madame Monsieur,

Veillez trouver ci-joint le rapport du contrôle de conformité de votre raccordement au réseau d'assainissement collectif.

Ce diagnostic a pour but d'informer l'acquéreur sur la conformité de votre branchement ainsi que les travaux de remise en conformité à prévoir.

Cette démarche s'intègre dans :

- L'amélioration de la qualité de collecte des effluents du réseau d'assainissement,
- L'amélioration du fonctionnement des stations et ainsi de leur rejet,
- La préservation de l'état écologique des cours d'eau.

Nous avons le plaisir de vous informer que votre branchement au réseau d'assainissement est conforme.
Ainsi, il n'y a aucune préconisation de travaux à envisager.

Toutefois, si vous êtes raccordés sur un réseau unitaire, dans une démarche de débranchement des eaux pluviales, il pourra vous être demandé de déconnecter ces eaux pluviales du réseau d'assainissement afin d'améliorer le fonctionnement du réseau et des sites de traitement.

Veillez contacter le service dès que la vente est effective pour nous communiquer les coordonnées des nouveaux acquéreurs.

Nous restons à votre disposition pour tous renseignements complémentaires et pouvons vous accompagner dans cette démarche de mise en conformité.

Comptant sur votre compréhension, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Le service assainissement

Diagnostic de raccordement au réseau d'assainissement collectif public dans le cadre d'une vente immobilière

Affaire : 2023-GOUZON-19-CB

Date du contrôle : 03/10/2023

Nom du propriétaire : PIGEON André

Type de réseau d'assainissement (domaine public) :

Réseau unitaire Réseau séparatif

Présence d'un regard de branchement (partie publique) :

OUI NON NON-DETERMINE

Conformité du raccordement :

CONFORME NON-CONFORME

L'ensemble des eaux usées est raccordé au réseau d'assainissement,

Commentaires :

Le contrôle a été effectué par test au colorant.

Les eaux usées sont correctement reliées au réseau d'assainissement.

Attestation :

Je soussigné Daniel BEUZE, Vice-Président de la Communauté de Communes Creuse Confluence, atteste que l'immeuble sis 8 rue des Forges – Section AE n°221 – commune de GOUZON, est conforme à la législation en vigueur.

Le présent certificat est délivré pour valoir et servir ce que de droit dans le strict cadre de l'affaire citée en objet.

A Boussac-Bourg, le 3 octobre 2023

Le Vice-Président, Daniel BEUZE


COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
CREUSE CONFLUENCE

Croquis d'assainissement

